

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

que nos compatriotes en général ne feront pas défaut à une institution qui ne veut que leur bien-être et leur bonheur, c'est que nous sommes certains que leurs convictions en fait d'Agriculture sont basées, comme elles le doivent être, sur la raison et la vérité. Nous ne croyons pas en effet que le plus grand nombre d'entre eux regardent notre climat comme trop rigoureux pour pouvoir permettre des améliorations dans notre mode agricole. S'il est quelques-uns de nos compatriotes qui soutiennent une pareille assertion, il nous faut les mettre au nombre de ceux qui veulent tenir le peuple du pays dans une position bien inférieure à celle des autres peuples agricoles des deux mondes. Nous aimons à croire, au contraire, que les Canadiens en général regardent notre climat comme favorable aux développements de l'Agriculture. Il est bien vrai que, durant au moins six mois, notre sol disparaît sous une épaisse couche de neige et de glace, mais ce n'est pas là un désavantage; c'est notre richesse à nous. La terre a le temps de se reposer, et au printemps elle est toute prête à recevoir une abondante semence, et à nous rendre à l'automne une récolte sinon supérieure, au moins égale à celle des pays les plus fertiles que l'on connaisse. D'ailleurs, souvenons-nous que notre climat est tel que nous pouvons cultiver en Canada les plantes des pays les plus froids et les pays les plus chauds. Presque toutes les plantes peuvent recevoir chez nous l'hospitalité, et y prospérer aussi bien que dans leur pays natal. C'est ici un avantage immense et des plus rares, avantage dont nous devons tirer le plus grand profit si nous ne voulons pas nous rendre bien coupables. La terre, en effet, ne nous est pas donnée pour que nous la laissions se couvrir de tonces et d'épines; elle nous est donnée pour que nous la cultivions le mieux possible, et que nous en retirions le plus que nous pouvons. Ceci est parfaitement juste; car, si nous ne cultivons pas, nous n'avons rien pour nous nourrir et nous végé; si nous cultivons peu ou mal, nous n'aurons que peu pour notre nourriture et nos habits; enfin si nous cultivons beaucoup et bien, nous aurons beaucoup pour nous, et beaucoup pour les autres. Ce sol, en effet, n'est pas notre propriété à nous seuls; c'est la propriété du genre humain, qui demande que chacun des membres de la grande famille des hommes cultive le sol de la manière la plus avantageuse, non pas à lui seul, mais à tous les membres de la famille. D'ailleurs, il faut bien le remarquer, si une bonne culture profite à tous les hommes, elle profite d'abord à celui qui l'a faite. C'est pourquoi nos cultivateurs, s'ils le veulent, peuvent doubler leurs revenus, doubler leurs richesses, doubler leur bien-être. Pour cela, il ne sera pas nécessaire de se livrer à un travail mille fois plus pénible que celui auquel ils se livrent. Non; la seule chose qui leur faut, c'est d'améliorer leur système d'Agriculture, d'y faire des modifications et pour atteindre cet objet, qu'ils prêtent leur aide qui n'a en vue que leur bien-être et leur bonheur.

Nous avons une confiance trop illimitée dans le bon sens et l'intelligence de nos compatriotes et de tous nos compatriotes pour douter un seul moment qu'ils puissent s'encourager par la publication que nous leur présentons aujourd'hui. Ils savent trop bien ce que devra prouver l'appui qu'ils donneront à ce journal, pour refuser de le patronner. Ils savent trop bien que, si cet appui est faible, on dira d'eux: "Ce sont des gens qui ne veulent rien apprendre"; ils savent aussi que si leur appui est tout puissant, s'il est général dans le pays, on pourra et l'on devra dire que le Canadien ne méprise pas l'Éducation et surtout l'Éducation Agricole, qui est l'Éducation la plus essentielle pour lui. Nos compatriotes savent aussi trop bien les conséquences que l'on tirera nécessairement de l'encouragement qu'ils donneront au Journal d'Agriculture, pour n'y souscrire pas en masse.

Nous faisons un appel à tous les MM. du Clergé du Bas-Canada. Nous leur disons: Messieurs, vos efforts ont toujours tendu au bien-être et au bonheur du peuple; vous savez qu'un bon système d'Agriculture est un moyen bien puissant et bien fort pour procurer au peuple Canadien ce bien-être et ce bonheur. Nous vous demandons donc aujourd'hui votre coopération dans l'œuvre que commence la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Ce sont des compatriotes que vous avez à servir; ce sont des compatriotes auxquels vous pouvez donner la prospérité et la félicité sur la terre; vous refuseriez-vous à l'appel que nous vous faisons? Il n'est pas de plus beau patriotisme que celui-ci; c'est le patriotisme le plus direct, c'est le patriotisme le mieux entendu, c'est le patriotisme le plus fructueux! La Société d'Agriculture du Bas-Canada espère donc que vous prêterez l'appui de votre parole pour engager les Canadiens à ouvrir les yeux sur leurs intérêts, les engager à s'abonner à cette publication, et à mettre à profit les enseignements qu'elle renferme.

Nous faisons un appel à tous les hommes instruits du pays, et surtout à ceux que leur position met plus à même d'exercer une plus grande influence sur les masses; nous ne faisons pas un appel moins grand à la Presse Canadienne, cette Presse qui peut tout, si elle le veut. Nous leur disons à tout: "Venez travailler à la bonne cause, de l'Amélioration de l'Agriculture dans notre commune Patrie. Prêtez tous votre influence, votre nom, votre parole, votre exemple, vos richesses; prêtez tout pour cette grande œuvre qui, si elle est bien comprise, doit être couronnée des plus grands succès, succès qui doivent en premier lieu et par dessus tout profiter à notre population et au pays en général." Compatriotes, qui que vous soyez, vous ne refuseriez pas de vous joindre à nous. Car il ne peut ici exister de distinctions, de rivalités, d'animosités. C'est un sujet contre que l'Agriculture, un sujet cependant de première importance. Et quiconque, le voyant et le devant,

ne voudrait pas apporter au soutien de cette œuvre le secours de ses talents, de ses lumières, de son influence et de ses richesses, celui-là ne mériterait pas d'être appelé compatriote; ce serait le pire citoyen possible, le citoyen le plus dangereux, le citoyen le plus inutile. Mais il n'en sera pas ainsi; tous travailleront avec nous; tous montreront quel cas l'on doit faire de l'avantage de l'Agriculteur, quel sacrifice l'on doit s'imposer pour améliorer notre système agricole, quels avantages l'on doit retirer d'un bon ou d'un mauvais système d'Agriculture.

Enfin nous osons espérer que l'on ne nous laissera pas travailler seuls à la publication de ce journal. Nous invitons tous les Canadiens instruits, les notables de chaque paroisse à nous venir en aide, soit par des sujets traités dans des communications, soit par des faits cités, soit enfin par tout autre moyen qu'il jugerait à propos d'adopter. Il est du plus grand avantage pour atteindre le but désiré que l'on connaisse les expériences faites dans certaines localités, les améliorations faites dans d'autres, en général tout ce qui peut intéresser l'Agriculture Canadienne. Ce n'est que par ce moyen que l'on pourra juger pleinement des progrès agricoles en Canada, et suivre les méthodes nouvellement introduites, qui auront donné les résultats les plus avantageux sous tous les rapports; ce n'est en un mot que par ce moyen que nous pourrions attirer l'attention de l'Agriculteur du pays sur des sujets du plus grand intérêt pour lui, et propres à lui donner l'idée de faire chez lui ce que l'on fait ailleurs.

AVIS IMPORTANT

Commencement d'une année étant une époque favorable pour chercher à renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présents que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit à UN PRIME D'ABONNEMENT qui nous avons augmentés depuis quelques mois. Ainsi en payant une suite d'années s'abonnant, on s'abonne, on a droit et on reçoit

20 ALBUMS POUR RIEN. Plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE. Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre des places est limité. Janvier.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNaisseMENTS, VOLETS, DE NOTAIRES, ETC. On peut écrire avec grand et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 14 JANVIER 1847.

ELECTION DE MONTREAL.

VICTOIRE COMPLETE!!! MM. LAFONTAINE ET HOLMES ELUS PAR UNE ECORASANTE MAJORITE DE 1100!!!

Comme il était facile de le prévoir, mardi dernier le parti libéral a remporté une victoire complète sur le ministère et ses partisans dans la capitale. Jamais triomphe ne fut plus éclatant et plus légitime. Il y avait assez longtemps que les électeurs libéraux de Montréal étaient privés de l'exercice de leur franchise électorale par la violence. Cette fois ils se sont protégés et ils ont eu raison; ils ont fait leur devoir en hommes et le pays doit leur savoir gré d'avoir porté le dernier coup à la honteuse administration actuelle et au parti Tory qui l'a soutenue quand même dans toutes ses turpitudes et ses tucheries.

Cette belle et glorieuse victoire portera ses fruits. Le pays est enfin arraché des mains de ces vampires politiques, qui l'ont tant fait souffrir et qui le ruinaient entièrement s'il fut demeuré encore quelques années en leur pouvoir. Jamais à aucune époque le parti libéral n'a obtenu de pareilles victoires et n'a gagné une position semblable à celle qu'il occupe aujourd'hui. Le parti Tory longtemps battu en ruines, est tout à fait écrasé par le résultat des élections générales. Il semble qu'en ce moment toutes les puissances de la terre sont ligées contre lui et que la providence lui dise: Il faut mourir. Qu'il meure donc, qu'il périsse à jamais, pour l'avantage de l'Angleterre dans la colonie, pour le bonheur du peuple canadien, sa prospérité, son avenir! car, nous le disons, puisqu'il faut le dire, le parti Tory, la minorité du pays, qui a toujours eu le pouvoir et a opprimé la majorité, le parti Tory, avec ses préjugés, ses haines, ses prétentions exagérées son illibéralité, son insolence à l'égard de la majorité du Canada et la cause de toutes nos misères, de nos troubles, de notre peu de progrès.

Grâce à Dieu, une nouvelle ère d'œuvre devant nous, une ère de bon et honnête gouvernement, de liberté, de paix, de progrès qui nous fera oublier le passé, nous attachera inséparablement à la Grande-Bretagne à la connexion avec elle et nous fera grandir et prospérer à l'ombre de son drapeau.

Nous disions dans notre dernière feuille que la capitale était de nouveau témoin de scènes de violence et de désordre. Les adversaires complétaient sur elles pour le succès de leurs candidats. Des bandes armées avaient été organisées pour l'occasion et au lieu même du Herald, ce furent les partisans MM. Lunn et McKenzie qui furent les agresseurs. Comme on sait, tout cela fut inutile. La jeunesse canadienne, à qui revient une grande part de l'honneur de la victoire, est venue au secours des électeurs, les a protégés, et a combattu avec une vaillance et une intrépidité admirables.

Nos lecteurs trouveront dans une correspondance publiée plus bas des détails circonstanciés et exacts sur les rixes et batailles qui ont eu lieu aux quartiers St. Marie, St. Louis et St. Jacques. Ils verront que partout les électeurs libéraux ont été brutalement assaillis et que s'ils ont usé de représailles, c'était pour se protéger contre des bandes d'assassins qu'on avait fait venir exprès de loin pour les assommer.

Les plus grands éloges ont dû à M. le Maire de Montréal et à la Magistrature canadienne pour les efforts faits par eux pour faire garder le paix retablir l'ordre et protéger les citoyens. Parmi les magistrats, on cite en particulier S. Amiot qui depuis longtemps remplit les devoirs de Magistrat de Police. Ce magistrat déploya en cette occasion une activité et une fermeté remarquables. Voici comment M. Amiot d'hier rapporte la leçon que M. Amiot donna au major-général Gore et les faits qui le justifient de l'avoir fait.

Revenant du quartier St. Jacques où il avait été rencontré le Maire, M. Amiot apprenait que des troubles assez sérieux s'étaient élevés au quartier St. Louis et que les Tories s'étaient forcement emparés du poll; ils y transporta aussitôt. Passant devant la place Dalhousie, il rencontra le général Gore qui, accompagné de ses aides de camp, s'y rendait aussi, et M. Amiot s'avança vers lui. Rendu sur les lieux le général Gore fut informé par un des officiers de la compagnie de troupes qui était là, que le magistrat en service dans ce quartier (M. Beaudry) avait empêché plusieurs électeurs du parti conservateur de voter.

M. Amiot fit aussitôt appeler M. Beaudry qui était en dedans du poll. Le général Gore s'adressant alors à M. Beaudry, lui dit en présence d'une foule considérable de Tories, "qu'il était informé qu'il avait empêché des électeurs de voter, et que ne voulant pas que ses troupes soutinssent des procédés illégaux, il allait leur ordonner de se retirer." Ces paroles, comme on peut aisément s'imaginer, furent accueillies avec des murmures et des protestations. M. Beaudry repoussa une pareille accusation et dit que le poll avait toujours été ouvert pour tous les électeurs et qu'il n'avait donné que ceux qui s'étaient présentés avec des bâtons et des menaces. M. Amiot sentant l'inconvenance d'une pareille discussion en présence de la foule de Tories qui était toujours prête à s'y joindre, exprima au général Gore le désir de lui parler en particulier. Alors M. Amiot lui dit en présence des officiers, qu'il demandait l'autorité militaire, le droit de se mêler en aucune manière de la justice civile; qu'il ne lui appartenait pas de s'enquérir de la légalité ou illégalité des votes qui avaient été refusés par les personnes présentes pour en juger, et qui étaient responsables envers les lois de leur pays, de l'accomplissement fidèle des devoirs qui leur étaient imposés et que les devoirs de l'autorité militaire s'bornaient à secourir le pouvoir civil, quand et dernier le requérait pour arrêter les riots et les infractions de la paix et rien de plus.

Autant la conduite du général Gore en cette circonstance était inconvenue et indigne d'un officier anglais, autant celle du magistrat était ferme et noble. Le général Gore se retira honteux de ce qu'il avait fait. Voici quel était l'état du poll mardi soir:

Table with 4 columns: Quartiers, Lafontaine, Holmes, McKenzie, Lunn. Rows include Est, Ouest, Centre, Ste. Anne, St. Antoine, St. Louis, St. Laurent, St. Jacques, Ste. Marie, and Total.

Mardi matin, la Gazette de Montréal, l'organe de l'administration, en face des faits et des chiffres dessus, bien connus la veille, annonça que malgré la violence, les candidats ministériels avaient une majorité de 186 dans cinq quartiers. Elle la balance contre eux était d'à peu près 414 la clôture du poll!! Pouvait-on mentir plus frontalement! L'honnête et vertueux journal ajoutait pour finir: CONSERVATION! ALL WHO LOVE THE BRITISH CONNECTION STAND TO YOUR COLOURS TO DAY. BE EARLY AT THE POLLS AND SUCCESS IS CERTAIN. Le succès était certain qu'à neuf heures, le matin même, l'Officier-Rapporteur avait reçu la résignation de M. Lunn et McKenzie, qui se retirèrent de la lice. Néanmoins, pour obéir à la loi, et par crainte quelques superche-

ries, l'ordre fut donné de tenir les polls ouverts jusqu'à cinq heures du soir. On continua donc à enregistrer les suffrages de part et d'autre à mesure que les votants se présentaient, et l'ordre ne fut pas du tout troublé durant la journée.

Comme on craignait, d'après ce qui s'était passé à d'autres élections, qu'on voulût faire quelques tentatives pour s'emparer des livres des polls, les électeurs étaient en force dans chaque quartier et sur leurs gardes. Mais rien de semblable n'arriva; d'ailleurs l'Officier-Rapporteur avait pris ses précautions et les livres furent mis en sûreté.

C'est ici l'occasion de rendre hommage à la conduite judiciaire et impartiale de M. Hartley qui a bien fait son devoir.

A cinq heures, à la clôture du poll mercredi. Voici quel était l'état des voix:

Table with 4 columns: Quartiers, Lafontaine, Holmes, McKenzie, Lunn. Rows include Est, Ouest, Centre, Ste. Anne, St. Antoine, St. Louis, St. Laurent, St. Jacques, Ste. Marie, and Total.

Table with 3 columns: Quartiers, Majorité lib., Majorité tory. Rows include Est, Ouest, Centre, Ste. Anne, St. Antoine, St. Louis, St. Laurent, St. Jacques, Ste. Marie, and Total.

On peut facilement concevoir, la joie, l'enthousiasme qui régnait dans la ville. Les candidats heureux furent reconduits chez eux par une foule immense, etc.

Il n'y a rien de plus pénible, qu'au milieu de la jubilation générale à dû faire une pénible impression; c'est l'indiscrétion de quelques gens frénétiques, qui se sont permis de décharger des armes à feu dans les rues après l'élection, sans penser aux terribles et déplorable conséquences qui pouvaient en résulter; une balle pouvait aller frapper quelqu'un et Dieu sait qu'elles suites fâcheuses eut eu une semblable occurrence. Heureusement que rien de tel arriva et malgré les excès fréquents, les contestations, personne ne perdit la vie.

L'élection de MM. LaFontaine et Holmes en 1848 sera un événement mémorable pour notre ville. Mais nous ne devons pas oublier ceux qui par leur zèle, leur activité, leur dévouement ont contribué à nous faire obtenir la victoire; les citoyens qui ont pris une part active à l'élection, le comité de régie et son digne président, John Young, écuyer, les jeunes gens qui se sont si bien conduits, qui ont payé de leurs personnes pour protéger les électeurs et défendre nos libertés politiques. Au nom du parti libéral du Canada, nous les remercions.

ELECTION DE MONTREAL.

M. L'EDITEUR,

Permettez-moi de vous faire part de quelques faits dont j'ai été témoin et qui se sont passés durant les deux jours de l'élection qui a eu lieu à Montréal mardi et mercredi derniers.

Voici les démonstrations hostiles qui avaient été faites durant les deux jours précédents l'élection par les très loyaux sujets de Sa Majesté, les partisans de MM. Lunn et McKenzie, au par des gens à leur solde; connaissant aussi la manière tout-à-fait aimable et cavalière avec laquelle les conservateurs par excellence et leurs amis les L. P. S., les Steel Caps, les Cavaliers, les Dolphins, en un mot tout ce qu'il y a de respectable et de noble dans la cité de Montréal, avaient coutume de neutraliser la grande majorité des électeurs libéraux de Montréal, un assez grand nombre de jeunes gens, canadiens-français, prirent la noble et courageuse résolution de s'unir ensemble pour protéger, à défaut des autorités et de l'administration, les droits de leurs compatriotes allant donner leur voix aux polls; en conséquence mardi matin ils se rendirent de la manière la plus paisible au quartier St. Louis où ils s'armèrent que les électeurs libéraux avaient la plus grande majorité et où ils prevoyaient par la même que se dirigeraient plus spécialement les attaques de leurs ennemis. Tout fut tranquille dans ce quartier jusques vers 11 heures. Les citoyens allaient donner leurs votes pour les différents candidats sans aucun obstacle ni empêchements quelconques, mais vers cet heure-là une troupe de brigands armés comme à l'ordinaire et venant du faubourg Québec se dirigea par la rue Dorchester vers le poll du quartier St. Louis en menaçant et même en attaquant les personnes qui avaient le malheur de se trouver sur leur passage; c'est vers ce que nos jeunes gens voyant que les électeurs allaient être chassés du poll par ces forcés, s'avancèrent, accompagnés de quelques citoyens, à leur rencontre pour leur épargner la peine de massacrer les électeurs, suivant leur louable habitude. Aussitôt ces brigands commencèrent l'attaque en poussant des hurlements et en détonnant des armes à feu; mais comme on connaissait leur système et qu'on s'était mis en garde, on leur répondit à peu-près sur le même ton; c'est alors

que ces braves héros qui avaient si souvent et si vaillamment mis en fuite et massacré des citoyens paisibles et sans défense, voyant qu'un fois on leurs opposait de la résistance, n'eurent pas le courage de soutenir un combat qu'ils avaient provoqué et s'enfuirent lâchement en abandonnant ceux de leurs gens dont la jambe était moins agée, à la merci de leurs adversaires qui, après quelques coups donnés dans l'exercice du moment, eurent la générosité de les épargner et même de les mettre en lieu de sûreté.

Après cette première affaire nos jeunes amis apprenant qu'au quartier St. Jacques les électeurs libéraux étaient brutalement maltraités et qu'on les empêchait de voter en les chassant des polls, résolurent de s'y rendre; sur leur chemin quelques nouveaux amis et un grand nombre de gens qui en toute circonstance se rangent du côté des vainqueurs, s'unirent à eux et marchèrent à leur suite. Leur marche fut paisible et inoffensive. En arrivant près de la rue où se trouvait le poll du quartier St. Jacques, ils aperçurent un certain nombre d'êtres à figures féroces et ténébreuses, entrer et se réfugier dans un repaire en forme de maison sur la façade duquel étaient inscrits ces mots "Royal Oak Inn." Ils continuèrent leur marche et déjà un certain nombre avait dépassé ce "refuge monstrueux" lorsque le maire de la cité vint au devant d'eux accompagné d'un bon nombre d'hommes de police et les pria de ne pas aller plus loin en leur disant que tout était bien et qu'ils feraient mieux de s'en retourner. A cette recommandation d'un magistrat respectable et bon citoyen et dont les intentions étaient bonnes, nous n'en doutons pas, nos jeunes gens rebroussèrent chemin et s'en retournaient avec le peu d'ordre d'une foule non-organisée opérant une retraite; le maire monté sur son cheval avait continué sa route et était déjà bien éloigné; c'est alors que les fenêtres des étages supérieurs du "Royal Oak Inn" s'ouvrirent et parurent hérissées de pistolets, de carabines et d'armes à feu de différentes espèces au moyen desquelles les très loyaux et très paisibles sujets de Sa Majesté, les dignes et nobles appuis de l'administration actuelle, les partisans dévoués de MM. Lunn et McKenzie firent une décharge en règle sur des gens qui ne les avaient nullement provoqués; un grand nombre de nos jeunes Canadiens se trouvant déjà passablement éloigné du "Royal Oak Inn" tous ceux qui ne s'étaient unis à eux durant leur marche que pour le plaisir de grossir leur nombre et pour paraître avoir contribué à la première victoire, s'empressèrent de les abandonner au moment du danger; néanmoins les plus braves et les plus décidés se rallièrent et ripostèrent vigoureusement à l'attaque qu'on leur avait faite et dont tout le résultat, heureusement, n'avait été que de percer quelques habits et d'enfoncer des balles dans les maisons voisines. En un instant le "Royal Oak Inn" fut assiégé, les portes et les fenêtres en furent brisées et les habitants commençaient à paraître plus rares et à ne se montrer qu'en tremblant aux fenêtres pour s'en retirer aussitôt, après avoir déchargé au hasard leurs pistolets ou autres armes à feu. Tel était l'état des choses lorsqu'une foule d'assommeurs venant du poll se rua en lançant une grêle de pierres sur les assiégés, qui se voyant ainsi attaqués de tous côtés, furent obligés, après une résistance dans laquelle quelques uns furent blessés, de terminer le combat et de faire une retraite, il faut le dire, un peu précipitée. Après cette lutte nos jeunes gens se rendirent tous de nouveau, quoique par des chemins divers, au poll du quartier St. Louis où ils se rallièrent et se disposèrent à repousser les attaques qu'ils prevoyaient que leurs ennemis tenteraient de nouveau; ce qui ne manqua pas. Vers deux heures et demi les conservateurs de l'ordre, de la paix et du repos publics se rendirent jusqu'à l'enceinte des rues Dorchester et des Allemands où ils annoncèrent leur arrivée par des détonations d'armes à feu; mais leur attaque fut repoussée vigoureusement et après quelques coups échangés de part et d'autre, ils prirent la fuite et furent poursuivis jusqu'à l'enceinte des rues St. Laurent et Lagachetière; là deux coups de pistolets furent tirés sur les Canadiens d'une maison appartenant à la veuve William Adly; ce qui occasionna, nous le regrettons beaucoup, le bris des ouvertures de cette maison; après quoi les canadiens regagnèrent le poll du quartier St. Louis où les troupes arrivèrent bientôt sous le commandement de J. L. Beaudry. Nos braves jeunes gens eurent alors que leur présence au poll devenait inutile et allèrent se reposer des fatigues de la journée en pensant que les électeurs seraient suffisamment protégés par les troupes, ce en quoi malheureusement ils se trompèrent, car après leur départ, leurs ennemis vinrent entourer le poll et empêchèrent les électeurs libéraux de voter jusqu'à la clôture du poll, c'est-à-dire pendant environ une heure et quart, et pendant tout ce temps l'on put trouver encore QUATRE voix pour MM. Lunn et McKenzie.

Voici pour la première journée; la seconde se passa plus paisiblement; l'on ne vit seulement pas l'ombre de nos ennemis; il faut croire que la leçon avait été bonne, car l'effet en fut merveilleux.

UN QUI A VU LES CHOSES A UNE DISTANCE UN PEU MOINS RESPECTABLE QUE LERAPPORTEUR DU Herald.

Nouvelles Electorales.

Election.—Depuis notre dernière feuille, nous avons reçu avis de l'élection de l'honorable R. Baldwin pour North York avec une majorité de 260 voix!!

James Smith, écuyer, pour Durham, majorité 290!!

Wm. Notman, écuyer, pour Middlesex, majorité 300!!

John Wettenhall, écuyer, pour Halkow, majorité 280!!

W. R. Blacke, écuyer, pour East York, majorité 190 !!
Dr. Beauhien, écuyer, pour Chambly, majorité 430 !!
L. T. Drummond, écuyer, pour Shefford, majorité excédant 200 !!

Nous sommes certain d'avoir une majorité de membres réformistes élus dans le Haut-Canada. Dans la chambre notre majorité excédera 251 !

Election de Terrebonne.—M. LaFontaine a été élu à Terrebonne par une majorité de 1500 !!! On peut voir par l'état suivant, combien l'élection papineau compte de partisans dans ce populaire comté:
COMTE DE TERREBONNE.
Etat du poll à la clôture mardi soir:—
L'HON. LA FONTAINE. PAPINEAU.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Terrebonne (179), Ste. Anne des Plaines (154), St. Jérôme (295), St. Vincent de Paul (188), St. François de Salles (100), Glasgow (106), Ste. Rosa (321), Ste. Thérèse (189), St. Janvier (139), Abercrombie (16), St. Martin (84).

Majorité,.....1471
M. Papineau espérait pourtant faire beaucoup d'effet sur les électeurs, par la lettre suivante qu'il leur adressa avant l'élection; cette lettre n'a pas besoin de commentaires.
Aux électeurs du Comté de Terrebonne.
Messeurs,—Vous avez à choisir entre deux candidats, M. LaFontaine et moi.

En m'accordant vos suffrages vous vous déclarez contre les TAXES auxquelles je me suis toujours opposé et pour lesquelles M. LaFontaine a voté les deux années passées, au détriment de notre pays.
Je suis pour la libre navigation du St. Laurent, pour l'encouragement de l'éducation et pour le système le moins dispendieux, ne me faisant pas trop aux dons d'un gouvernement endetté et que nous devons payer dans un autre temps.
A. B. PAPINEAU.
St. Martin, 3 janvier 1848.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes M. Guillet (223), M. Turcotte (111), Ste. Anne la Pêrade (57), St. François de Batiscan (177), St. Geneviève (296), St. Stanislas (169), Champlain (23), Cap de la Magdeleine (46), St. Maurice (96).

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes M. Harwood (307), M. Mongenais (121), Rigand (282), St. Polycarpe (34), St. Ignace (48), Ste. Marthe (50), Ste. Perrot (20), Newton (205), Soulanges (353), Vaudreuil (842), Majorité (170).

Etat du poll à la clôture de l'élection de St. Hyacinthe, 5 janvier 1848:—
Th. Bouthillier. L. V. Sicotte.
St. Hyacinthe,..... 307 97
La Présentation,..... 121 93
St. Pie,..... 282 37
St. Dominique,..... 34 106
Ste. Rosalie,..... 48 80
St. Simon,..... 121 33
St. Hugues,..... 118 103
St. Paul,..... 36 21
St. Césaire,..... 361 187
St. Damase,..... 0 0
Majorité,..... 1128 757

LA PROCLAMATION.
Les électeurs ne doivent pas oublier qu'ils ont encore un devoir à remplir; SAMEDI à midi nos représentants seront dument proclamés élus sur la Place d'Armes par l'officier-rapporteur. Les électeurs doivent s'y trouver en foule.
NOUVELLES DIVERSES
Crise commerciale et financière.—Il règne maintenant dans plusieurs des Etats-Unis d'Amérique une crise commerciale tout-à-fait sérieuse; on en attribue la cause aux nombreuses faillites en Angleterre, surtout parmi les Banques et surtout à l'absorption des espèces dans la guerre du Mexique. Cinq ou six institutions financières américaines ont déjà suspendu leurs paiements et on craint que cet exemple ne soit contagieux. Ce système des banques paraît vicieux chez nos voisins. Il n'y a pas moins, dit-on, que 167 banques dans le seul état de New-York !

Théâtre.—Les officiers de la garnison donneront une représentation lundi prochain, au bénéfice de M. DeWalden. La soirée est sous le patronage immédiat de Son Excellence le Gouverneur-Général.

Forges de St. Maurice.—Cet ancien établissement est devenu, ces jours passés, la propriété de James Ferrier, éc., de cette ville, qui se propose d'y faire de grandes améliorations. M. Ferrier, est riche et peut faire s'il le veut, beaucoup de bien à la population des Trois-Rivières et des environs.

Nous accusons réception avec remerciement de la 6e livraison de la Lyre Canadienne qui ne le cède en rien à celle déjà publiée.

Le Col. Gagy.—Pour l'information de ceux qui veulent savoir à quel côté de la chambre le nouveau membre pour la ville de Sherbrooke appartiendra et donnera son appui, nous annonçons que le Col. Gagy a voté, à la dernière élection de Montréal, en faveur de MM. Lunn et McKenzie, les candidats ministériels.

Correspondances.
Révd. J. W. B. Ptre., Trois-Rivières. Reçu remise 1848. Mlle. De L., Boucherville, do. au 1er. juillet, 1848. J. J. B. éc., Détroit E.U. do. do. Chs. G., éc., Beauport, voir l'agent à Québec.

Naissance.
En cette ville, le 5 du courant, la Dame de M. Henry Dorval, a mis au monde une fille.

Mariages.
En cette ville, le 11 du courant, par Messire Fay, M. Ovide Paradis, à Delle, Marie-Angélique Dabois, fille unique de feu P. A. Dabois, éc.
En cette ville, le 10 du courant, par Messire Fay, M. Antoine Prevost, commerçant, à Demoiselle Lucie Morin, tous deux de cette ville.

Obéc.
En cette ville, le 12. après une bien longue maladie, supportée avec résignation, Dame Henriette Marin, épouse de M. Casimir Aronot, âgée de 32 ans et 9 mois. Elle laissa pour héritier sa part un époux affectionné et trois enfants en bas âge.

PROVINCE DE CANADA,)
District de Montréal,)
COUR DU BANC DE LA REINE.
Vendredi, le quatorzième jour de janvier mil-huit cent quarante-huit.

PRESENT:
L'Honorable juge en chef ROLLAND,
M. le juge DAY.
No. 112.
JOSEPH BELLE, Ecuyer, Notaire, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, Demandeur.

vs.
FRANCOIS XAVIER BEAUDRY, Bourgeois, du même lieu, Défendeur.

LA COUR ordonne sur la motion de M. DU MAS, avocat du Demandeur, qu'en tant qu'il appert par le retour de GEORGE M. DESROSIERS, un des hussiers de cette cour, fait au dos du Bref d'assignation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province, et ne peut être trouvé dans ce district de Montréal, que le dit défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier nouvel publié en cette cité de Montréal appelé La Revue Canadienne et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvel publié en cette cité de Montréal appelé The Montreal Pilot notifié de comparaitre devant cette cour en personne ou par procureur pour répondre à l'action du Demandeur sous deux mois de la date de la dernière insertion de tel avertissement, et qu'à défaut par le dit défendeur de comparaitre et de répondre comme susdit dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et à jugement contre le dit défendeur comme dans une cause par défaut.
(Par la Cour)
MONK, COFFIN & PAPINEAU.
P. B. R.
Montréal, 14 janv. 1848.

AVIS.
N'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour en obtenir le privilège de construire un PONT DE PÉAGE sur la Rivière L'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, du côté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excédera 330 pieds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, et sera de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue en bas et une lieue en haut du dit pont; laissant toutefois la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de carot au lieu connu sous le nom de "traverse de Guilbault" pour la commodité des piétons allant ou venant du haut de l'Assomption.
LES PEAGES QUI SERONT DEMANDES SONT:
1. Pour chaque Carrosse ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant.
2. Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant.
3. Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnel aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant.
4. Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant.
5. Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi.
6. Pour chaque personne à pied, un denier.
7. Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; tarreau, bœuf, vache ou autre bête à corne de quelque espèce qu'elle soit, un denier et demi.
8. Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc. un demi denier.
A. LAROCQUE.
11 nov. 1847.

Le Soussigné, propriétaire du Fief Beaulac, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adressent à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire une ECUSE (Digue) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du village du Canton de Chambly, ayant une Glissoire (Sluice) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée.
JOHN YULE, jar.
Chambly, 14 déc. 1847.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE VERCHERES.
Messeurs,
PERMETTEZ-MOI de vous offrir mes plus sincères remerciements pour l'honneur que vous venez de me faire en me choisissant momentanément pour la troisième fois, pour vous représenter en Parlement.
Je suis très sensible à cette marque répétée de la confiance que vous reposer en moi et vous pouvez être assurés que je ne trahirai jamais votre mandat.
Je demeure, messieurs,
Votre très obt. serviteur,
JAMES LESLIE.
Cottage Ste. Marie,
Montréal, 5 janv. 1848.

À VENDRE À CE BUREAU
LE DEUXIEME VOLUME DE
L'ALBUM
Littéraire et Musical de la Revue,
COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847.
Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre étant malheureusement très limité.—Prix: 20s.—Élégamment relié, 24s.—Ecrire Franco.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ELECTEURS DE
COMTE DE BERTHIER.
Messeurs,
En venant aujourd'hui solliciter l'honneur de vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens influents de ce Comté, qui m'ont sollicité de me présenter à la prochaine élection. Je dois avouer que, depuis longtemps, l'idée d'être utile à mon pays, faisait battre mon cœur; mais mon âge avancé et d'autres considérations m'ont fait différer jusqu'à ce jour de mettre cette idée à exécution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considérations n'existent plus je ne me vois absolument rien qui puisse me faire raisonnablement résister à un tant si prononcé. Je vous prie donc que j'ai prochainement vous demander une part de vos suffrages. Quant à mes opinions politiques, elles sont connues de la plupart d'entre vous. Qu'il me suffise de dire que je suis Réformiste et Canadien avant tout.

Je suis,
Messieurs,
Votreloué serviteur,
L. A. DEROME.
23 déc.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE BEAURNAIS.
Messeurs,
L'AMBIANCE par un grand nombre de Electeurs respectables des différentes Paroisses et Townships de votre Comté, à m'offrir comme Candidat à la prochaine élection d'un Membre pour les représenter dans le prochain Parlement Provincial; & suis décidé de solliciter les suffrages de ces électeurs; et si j'ai encore l'honneur de vous représenter dans la Chambre d'Assemblée de notre Parlement Provincial, je m'efforcerais d'appuyer fidèlement et diligemment toutes les mesures tendant à développer les ressources de notre commun patrie, et d'augmenter la prospérité du peuple. Ce sera mon désir le plus pressé d'adopter un système d'émigration, qui assurera l'arrivée des Emigrants dans cette Colonie, en bonne condition et en bonne santé, et prévenir par la même l'introduction dans le pays de peste et des horreurs qui l'accompagnent.

J'ai l'honneur d'être,
Messeur
Bien respectueusement,
Votre très humble, et
Obéissant serviteur,
JEOR DEWITT.
Montréal, 14 déc. 1847.

CORPORATION DEMONTREAL.
BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE,
Hotel-de-V., 16 août 1847.
AVIS public est par le présent au tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Collation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, autrement, de venir payer sans délai.
Avis public est de plus donné qu'il les livres des cotisseurs pour les Quartiers Ste. Anne St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et se trouvent au Bureau du Trésorier de la Cité, et sont à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution les circonstances de leur application peuvent justifier; et qu'à telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé à faire droit sur les applications, lesquelles doivent être déposées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.
EDMERS,
Trésor. de la Cité.
19 août.

GATEAUX DENOEL
ET DU
JOUR DE L'AN.
Au No. 175, rue Notre-Dame,
(CI-DEVANT MAISONEVERY.)
Le Soussigné, en offrant ses remerciements sincères, à ses amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il lui a fait, à l'honneur d'avoir été nommé à en main un assortiment considérable varié de CORNETS ET BOITES DE DRAGÉES toutes espèces pour les cadeaux de la saison, aussi GATEAUX de toutes sortes.
—AGEST—
Des HUITRES de New-York par lb, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en baril.
CHARLES H. ALEXANDER.
Déc. 21.

LES Soussignés Médecins et Chirurgiens, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante suivant les délais) pour demander le rappel de l'acte passé dans la dernière session incorporant la Profession Médicale, etc., etc., et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examineurs à Québec et d'un autre à Montréal.
B. H. CHARLEBOIS,
W. D'ESCHAMBAULT,
P. E. PICAULT,
C. A. REGNAULT,
T. E. D'ODEL D'ORSENNENS,
E. TRUDEL,
HECTOR FELTIER,
L. BOYER,
J. L. LEPROHON,
J. EMERY CODERRE,
P. WILBRENNER,
C. SABLORIN,
J. AVILSCAM
Montréal, 7 déc. 1847.

SALONS D'EXPOSITION
DE MODISTE.
Mlle. MAJOR
L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les
MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE
et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois.
Grand rue St. Jacques, }
19 nov., 1847. }

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries
ET OUVRAGES ANGLAIS
POUR 1848.

Le soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants:
Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings.
Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington.
Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton.
Golden Annual for 1848
Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848.
Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848.
Poole's Gentlemen's Pocket Book
Gentlemen's Poet and Diary
La Belle Assemblée, or Ladies' Diary
Illuminated Pocket Book
Pictorial Pocket Book for 1848.
Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848.
Pencocks Historical Almanack, for 1848.
Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'an.
JOHN MCCOY,
No. 9 Grande Rue St. Jacques.
24 déc.

ALMANAC NAUTIQUE
POUR 1848 ET 1849.
Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.
JOHN MCCOY.
24 déc.

RESTAURANT DE COMPAIN,
PLACE D'ARMES.
MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la mess de deux brigades de carabiniers et de 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Reforme où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.
On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont obligés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour.
Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix.
Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison.
Vraie soupe à la tortue en tout temps.—24 nov.

L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
D'ORLOGES, MONTRES, BIJOUX,
ET OBJETS DE FANTAISIE.
INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magasin coins des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et de dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.
Montréal, 21 déc. 1847.

COMMANDES
POUR LA
FRANCE.
LES soussignés expédient le 21 de ce mois et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Grammes, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plus tôt possible.
E. R. FABRE et Cie.
Rue St. Vincent No. 3.
17 déc. 1847.
D. BERNARE a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 168, bâties J. de La Beaudry, Ec.

A GRAND MARCHÉ.
FONDS DE MAGASIN DE £12,000,
À vendre au No. 124, Rue Notre Dame,
VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés Informent respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 cent sur le prix coûtant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importées directement par eux.
Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de gout et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'automne composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que:
Gros-de-Naples, Satins damassé, Satinets, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpacas, Lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramatas, Coburgs, Velours de soie, Châles, Cachemires, Coton, Collets et Chemisettes, Pelletterie, Plades pour manteau et robe, Gants et Bas de tout genre, Patron de robes de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Filote, Casimires, Flanelles, Couvertors, Linge de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berle et patrons, Chemises de laine, Calsons de laine, Dames, Colon blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc.
N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant.
BEAUDRY & FRERE.
Montréal, 23 nov. 1847.

PLACES DE BANC A LOUER
On offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne.
31 déc. 1847.

COURS
DE LANGUE FRANCAISE,
EN 60 LEÇONS.
Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'acquies la langue Française grammaticale; et si on flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.
Il occupe beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir.
Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.
M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et aux Demoiselles qui voudront bien l'honneur de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUEBEC.
CHAS. H. LASSISEKAYE.
Montréal, 30 nov. 1847.

DAQUERRETYPE.
M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAQUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désirent. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort.
N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerrotype en six leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits.
Entrée par la porte cochère.
23 nov.

MOUVEMENTS DE BATEAU A VAPEUR, ETC., A VENDRE.
LES mouvements du Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartiennent, seront vendus privément à des conditions et termes de paiements raisonnables.
Ces mouvements faits par Parkyn, sont dans le meilleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres sont de 31 pouces de diamètre avec des soupapes compliquées et de six pieds d'action.
Les deux Pompes sont d'une construction excellente, de 21 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action.
En même temps seront mis en vente soit ensemble ou séparément, deux pompes, au bez de l'entrée du canal, avec un entonnoir de fer fondus pour les mettre en opération.
Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau.
Par ordre,
THOMAS A. BEGLEY,
Secrétaire des Travaux Publics.
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, }
16 décembre, 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE.
No. 3, Rue St. Vincent.
LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux pratiques qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.
Les commissions confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain.
Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.
E. R. FABRE et Cie.
Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE.
SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, en 12 volumes, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez
E. R. FABRE, et Cie.
Rue St. Vincent, No. 3.
24 déc.
POLITESSE DU JOUR DE L'AN.
LIQUEURS FRANCAISES ET SUPERFINES.
A vendre à la Pharmacie Rue St. Paul No. 69.
Prix 2s. 6d. la bouteille, six pour 12s. 6d.
24 déc.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. LaRoque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, J. Drummond, Francis Hincks, H. Mulholland, J. H. Holton, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs de samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 45 grande rue St. Jacques, à côté de l'Oratoire. Montréal, 7 mai, 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT. MONTANT des Dépôts le 31 juillet 1847. £1017 0 9. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £1785 7 1. do retiré ds. £31211 3 8. Augmentation depuis le 31 juillet. £1363 3 5. Balance due aux Dépositaires ce jour. £6353 12 2. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. 30 Novembre 1847.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL A LACHINE. TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTRÉAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal, 8 1/2 heures, A. M. 1 1/2 heures, A. M. 3 1/2 heures, P. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

PRIX: PREMIERE CLASSE. A Lachine, 1s. 10d avec bagage jusqu'à 60 lbs. do revenir le même jour, 2s. 6d. DEUXIEME CLASSE. A Lachine, 1s. 3d. do et revenir le même jour, 1s. 10d. TROISIEME CLASSE. A Lachine, 7d. avec bagage jusqu'à 30 lbs. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 heures pour les Bateaux de Beauharnois et de l'Oratoire, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 heures pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIGENCE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC. TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les sous-signés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTRÉAL ET QUÉBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné à choisir des conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. OSTROM. Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention. W. ROBINSON, T. & T. LECOMTE, S. HOGUILL, Propriétaires, Montréal, Québec. Agent à Montréal, G. LEBLANC. Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN. 3 déc.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN. MADAME ROLIEU à l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouve chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS, FRANGES, CILLES, PEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, etc., d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande. Montréal, 23 nov. 1847.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL. AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions, qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé s'adressant à JOHN FROTHINGHAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter. S. JONES LYMAN, Secrétaire cor. 30 nov.

A VENDRE. UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, N° 17. 17 août, 1847.

MAGASIN DE Marchandises Seches. ROBERT FORESTER à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame N° 195, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus à des prix très réduits par lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfin de toutes couleurs, Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte, Coton, Orléans, Mérimé, Alpécat, Etoiles, Casimire, Couverts, Mousseline de laine, Cashmire, Flanelle, Tulle fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet pour Dames et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC. LE Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Madame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. Del'Ormier, déc., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame Del'Ormier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement. P. Jos. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

Laines de Berlin. Hulle des Old-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON à l'honneur d'offrir ses vêtements sursués au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera la plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui. 23 nov. 1847.

DÉCEMENT recueilli et vendu par les soussignés les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs: 100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 150 do do Havane de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 20 do Honey Dew 5 50 do do de la livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes. Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac, Pipes de gât, Tabac frotté en papier et autre propre pour un magasin de détails. Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & Cie. 29 oct.

AVIS. LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, eut occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange. Hotel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal. A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CONTRIBUTIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Contributions Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent. Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c. Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉ, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. et c. AINSI: Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à des bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses, etc. MACFARLANE & ALLAN. 25 nov.

EDITIONS CANADIENNES DES LIVRES D'ECOLLES NATIONALES. LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Editions n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité et de son nom à la publication des séries de Livres d'Ecoles Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membres influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise d'Écosse, par les ministres liés avec le Free Church, les Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau de l'Éducation pour le Canada-Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieurs Districts par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants-en-chef de l'Éducation pour le Canada Est et Ouest et autant que les soussignés ont pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été proclamés de la manière la plus emphatique, par La Revue d'Edimbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en langue anglaise. La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fortement en coton. Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2d. A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2d. The First Book of Lessons. 2d. The Second Book of Lessons. 7d. Sequel to the Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 9d. The Third Book of Lessons. 1s. 6d. The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d. Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s. First Book of Arithmetic. 10d. Key to ditto. 10d. Elements of Geometry. 10d. An English Grammar. 9d. Key to ditto. 11. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d. Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 3d. An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations now first introduced. 1s. 3d. Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canada and Palestine. Price 7s. 6d. each. A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted. 10s. Ces livres forment un système complet d'Éducation; et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines. Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. (On fera une réduction de prix très libérale au commerce, aux marchands de la campagne et aux Instituteurs. LIVRES D'ECOLLES UTILES. The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar. The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s 8d, a price which, considering the style in which it is produced and the fact of its extending to nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably cheap. Welkington's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d. The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound. The Shorter Catechism. 13d. The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. A Catechism of Universal History from the earliest ages to the year 1811, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d. A Catechism of the History of England. 7 1-2d. The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria. 7 1-2d. History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d. An abridgement of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2. A Catechism of Geography. 7 1-2d. Dictionary of the English Language, Johnson's with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hutton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s. ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely coloured; The Western Hemisphere; North America; South The Eastern Hemisphere; America; Europe; Asia; Africa; British Possessions in The United States; America. The whole substantially bound in linen, price only 4s. 6d. The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Education, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

HOTEL DONEGANA. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, à l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables avec ses créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE ETABLISSEMENT, sur le même pied ou plutôt sur un pied plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les accommodations étendues de cet Hotel, les arrangements supérieurs de l'intérieur, surtout sa situation incomparable, tout se réunit pour rendre cet Hotel particulièrement confortable et agréable pour les familles et les voyageurs par agrément, comme aussi pour les hommes d'affaires. Avec des améliorations constantes et une attention incessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Donegana espère écrire une bonne part du patronage public. N. B.—M. J. M. D., prend cette occasion de dire que malgré la supériorité de son Etablissement, ses charges ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels de la ville. Montréal, 31 déc. 1847.

AVIS. LE Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Madame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. Del'Ormier, déc., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame Del'Ormier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement. P. Jos. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

Laines de Berlin. Hulle des Old-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON à l'honneur d'offrir ses vêtements sursués au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera la plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui. 23 nov. 1847.

DÉCEMENT recueilli et vendu par les soussignés les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs: 100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 150 do do Havane de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 20 do Honey Dew 5 50 do do de la livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes. Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac, Pipes de gât, Tabac frotté en papier et autre propre pour un magasin de détails. Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & Cie. 29 oct.

AVIS. LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, eut occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange. Hotel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal. A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CONTRIBUTIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Contributions Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent. Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies; nous le sommes d'autant plus que nous savons tout ce qui manque à notre journal pour le rendre digne du Canada et de ses habitants. Nous sommes loin d'avoir réalisé notre pensée, nos idées en fait de journalisme et nous pouvons assurer nos patrons que nous attendons avec impatience mais avec une foi vive, le moment où la Revue Canadienne recevra les améliorations et les changements importants indispensables à sa prospérité future, tant dans la forme que dans le fond de la feuille, que nous avons en contemplation.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé. De notre part nous continuerons à servir la cause populaire et les intérêts de nos compatriotes avec la même ardeur et le même zèle et nous redoublerons d'efforts pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt. Le temps est gros d'avenir, et pour nous habitants des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon. Il faut se préparer aux éventualités de notre époque et être à la hauteur des circonstances. Le journalisme canadien a sa tâche à faire dans le grand mouvement qui va s'opérer. Nous espérons pouvoir en faire notre part, avec le concours de nos amis et du public en général.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue. L'opinion publique librement et franchement exprimée dans les élections, va nous porter au pouvoir avec une majorité écrasante. Il faut s'y maintenir et porter le dernier coup à la faction qui depuis si longtemps exploite le pays à son profit.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offriront un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal. Puis viendront les grandes questions de la REFORME ELECTORALE ET PARLEMENTAIRE, LA LIBERTE DU COMMERCE, L'EDUCATION NATIONALE, L'ABOLITION DES LOIS DE NAVIGATION, LA LIBRE NAVIGATION DU ST. LAURENT, LA REFORME DU TARIF DES POSTES, ETC., ETC., ETC.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MEURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc., etc. Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTERAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848; Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-8vo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis. L'ALBUM LITTERAIRE sera imprimé sur meilleur papier et la typographie sera sans reproche et aussi belle qu'on peut désirer. Nous sommes persuadés que ces changements plairont à la grande majorité de nos lecteurs. Du reste le choix des matières composera à être fait avec discernement et sera de nature à fournir une lecture instructive et amusante à la fois. Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration. Il est une foule de talents obscurs et cachés, à qui il ne manque que le grand jour de la publicité pour briller d'un vif éclat. Que les jeunes gens n'oublient pas que dans notre siècle, la presse, le journalisme, est l'arène, la seule arène où les gens de tout âge et de toute condition puissent se jeter à la fois pour montrer leur valeur et leurs forces.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manières à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé. Il ne sera fait aucun changement dans les prix et les conditions d'abonnement de la REVUE CANADIENNE et de l'ALBUM LITTERAIRE.—Montréal 8 janvier 1848.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, que ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement. Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la REVUE CANADIENNE, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE ET A L'ALBUM de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement. Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE. Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir La Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant, POUR UN AN, payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres. Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent. Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, vous gagnez par là 50 c. — 8 janv. 1848.